

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le mardi 10 septembre 2019 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
Mme Francine Laroche, membre

Est absent :

M. Daniel Bourdon, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15061-09-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de septembre et octobre 2019.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15062-09-19

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 JUILLET 2019**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

MEI	Évaluation FLI 2019
CAMF	Avis aux municipalités et aux MRC : appel de projets
MRC des Laurentides	Résolution : 2019.06.7817 – Demande de subvention dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions pour la cartographie détaillée des milieux humides
Mun. St-Aimé-du-Lac-des-Îles	Résolution 3163-06-10.2 – SCRSI
MAMH	Projet de rétablissement du lien au km 198 du parc linéaire choisi et priorisé – FARR
MRC des Pays-d'en-Haut	Précision : résolution – Intention de la MRC concernant l'entente de la RIDR
CPERL	PAGIEPS : Table de la sécurité alimentaire / CAB Léonie-Bélanger / CDC HL / CPSC
CISSS	AL / Maison Lyse-Beauchamp
MRC des Pays-d'en-Haut	Parc linéaire – Propriété incluse dans l'aire de protection d'un prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins d'alimentation en eau potable
Ville de Mont-Laurier	Résolution : 135 06 19 - FARR – Plan régional des milieux humides et hydriques
CPERL	Résolution : 19-07-444 Réaction quant au financement de la SHQ
Mun. de La Macaza	PAGIEPS : TACAL / Cœur de l'Arbre
Rogers	Résolution : 2019.07.131 – Réaction quant au financement de la SHQ – Programme Réno-Région
CALQ	Permission d'occupation – Site Rogers : Lac -Saguay – Renouvellement de permis
Ville de Mont-Laurier	Rencontre bilan et renouvellement – Entente de partenariat territorial
Ville de Rivière-Rouge	Résolution 19-07-442 – Cession des droits de fréquence radio au profit de la MRCAL
CPERL	Résolution 279/02-19 – Mise en place du système de radiocommunication régional pour les services de sécurité incendie – Cession des droits de la Ville sur les fréquences de la licence radio à la MRCAL
MAMH	PAGIEPS : Arc-en-soi / Manne du jour
Ministère Sécurité publique	Inondation : décret instituant une zone d'intervention spéciale
Synergie Économique Laurentides	Entrée en vigueur du règlement sur la préparation municipale aux sinistres – 9 novembre 2019
CISSS des Laurentides	Création du comité consultatif Écoleader
Municipalité de La Macaza	Campagne de vaccination influenza 2019
Municipalité de La Macaza	Demande de maintien de la gestion décentralisée du système scolaire
MAMH	Internet Haute Vitesse dans le secteur du Lac-Chaud
	Reddition de comptes et acceptation exceptionnelle de deux jours

CISSS Laurentides	Accusé de réception de la résolution MRC-CC-13345-06-19 – Desserte des soins de santé par le CISSSL
Contribuable MAMH	Inondation avril et mai 2019 Documents relatifs aux trois ententes sectorielles signées en 2018-2019
Ministère des Finances	Accusé réception de la résolution MRC-CA-14998-06-19 – Réaction quant au financement des programmes de la SHQ
CPERL	Correspondance – Inquiétude quant à la pérennité de la Maison de la famille Au cœur des générations d’Argenteuil
Synergie Économique Laurentides	Entente dûment signée – Gestion des matières résiduelles des ICI
SHQ	Accusé réception de la correspondance du 3 juillet – Bonification du budget du programme RénoRégion
MAMH	Avis de dépôt – Fonds d’appui au rayonnement des régions – Dernier versement (pôle communautaire et touristique sur le site de l’ancienne gare)
MSP	SUMI – Volet 2 et 3 – 3 chèques
CALQ	Avis de versement – Carrefour Bois-Chantants
MFFP	2 ^e versement de l’aide financière 2018-2019 PADF
Citoyen	Zones inondables spéciales (ZIS) – Nominique
Citoyen MEI	Inondation sur une propriété Réponse du MEI – Parc industriel de la Lièvre de la Ville de Mont-Laurier
MAMH	Autorisation caution CTAL (MRC-CC-13133-12-18 et MRC-CC-13232-03-19)
UMQ	Info Express – Lancement du Programme de soutien à l’intégration de l’adaptation aux changements climatiques à la planification municipale
MTQ	Invitation à la Tournée régionale sur le financement de la mobilité au Québec – 10 septembre 2019, 8 h 30 à St-Jérôme
MMQ	Avis de fermeture du dossier – Paul-Henri Ragot
DERY Télécom FQM	Brancher Antoine-Labelle – La Macaza Lettre adressée au ministre du MERN, M. Jonathan Julien – Projet de règlement modifiant le Règlement sur la vente, la location et l’octroi de droits immobiliers sur les lettres du domaine de l’État
Maison Lyse-Beauchamp MAMH	Projets de logements sociaux MRCAL autorisée – Caution – Coopérative de solidarité des télécommunications d’Antoine-Labelle – Résolution MRC-CC-13232-03-19
MAMH	MRCAL autorisée – Caution – Coopérative de solidarité des télécommunications d’Antoine-Labelle – Résolution MRC-CC-13133-12-18

MEI	Programme Québec – Branché – Premier versement
MRC Vaudreuil-Soulanges	Résolution Ca-19-08-14-05 MRC d'Arthabaska – Jugement de la Cour d'appel concernant l'interprétation du délai de prescription : dépôt
CPÉRL	Plan régional de développement touristique 2020-2025 et rencontre prochaine avec les préfets
Tremblay, Bois Avocats	Ass. de plein air, chasse et pêche Maison de Pierre
MAMH	Convention d'aide financière – FARR – Le P'tit train du Nord (km 198)
Secrétariat à la jeunesse	Projets jeunesse locaux – Questionnaire à compléter
MTES	Transformation des centres locaux d'emploi en bureaux de Services Québec
MAMH	Modification de la fiche de règlement d'emprunt
Transports Québec	Rappel : invitation à la Tournée régionale sur le financement de la mobilité au Québec – St-Jérôme
Desjardins Entreprises	Coopérative de solidarité et de télécom Antoine-Labelle - Cautionnement
Transports Québec	Correspondance suite à la demande d'aide financière pour le parc linéaire Le P'tit trait du nord – Km 198
DÉRYtelecom	Projet « Brancher Antoine-Labelle » à La Macaza
UMQ	Élections fédérales 2019 – l'UMQ demande aux partis de se prononcer sur les enjeux municipaux

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

Rogers Communications inc.	Permission d'occupation – Site Rogers : Lac-Saguay – Renouvellement de permis
MELCC	Lettre réponse à la demande du 17 juillet 2019 à M. Benoit Charrette min. Env. Sujet : (PRMHH)
Osisko	Activités d'exploration sur le projet Ascension

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15063-09-19

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 53935 à 54091, totalisant 817 712,36 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019. Le chèque numéro 53986 est inexistant (annulé);

- le registre de chèques général, portant les numéros 54092 à 54211, totalisant 1 899 865,22 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 515568 à 515584 (élus), les numéros 515515 à 515567 (employés), et les numéros 515585 à 515636 (employés), totalisant 145 291 52 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 515688 à 515694 (élus), les numéros 515637 à 515687 (employés), et les numéros 515695 à 515745 (employés), totalisant 130 956,05 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15064-09-19

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, le registre des prélèvements au montant de 68 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé, le registre des prélèvements au montant de 35 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15065-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - AOÛT 2019

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant le numéro 708, au montant de 19 887,50 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15066-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1313 à 1320, totalisant 96 189,52 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1321 à 1325, totalisant 5 604,67 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15067-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES DE PARCS RÉGIONAUX - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 17 au montant de 1 398,94 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 18 au montant de 1 112,35 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15068-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, portant les numéros 463 à 441, totalisant 55 309,29 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, portant les numéros 442 à 448, totalisant 23 084,12 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15069-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 948 à 965, totalisant 40 042,60 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 966 à 974, totalisant 127 561,93 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15070-09-19

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 1 333,75 \$, incluant les intérêts, au 31 août 2019. Le solde de 25,85 \$ pour Un Québec Branché sur le Monde est à radier, le solde représente les intérêts seulement et l'entente est terminée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15071-09-19

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 8 445 \$ au 31 août 2019, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

RAPPORT QUANT AUX MAUVAISES CRÉANCES

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport quant aux mauvaises créances et d'autoriser les services financiers à annuler les diverses factures totalisant une somme de 165,41 \$.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, fait un retour sur ses dernières activités et rencontres.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossier IHV :**
 - Rencontres périodiques avec les consultants
 - CIMA +
 - Trispec
 - Télécon
 - Suivi avec la CTAL
 - Demande gouvernement fédéral pour signature des protocoles d'aide financière
 - Dossier du cautionnement divers échanges pour autorisation
 - Signatures des cautionnements
 - Réflexion mise en place des outils pour taxation
 - Installation génératrice MRC
 - Déploiement de l'équipement actif, cabinets extérieurs
 - Planification quant au déploiement de la fibre optique
- **Ressources humaines :**
 - Embauche technicien en évaluation foncière, classe III
 - Rencontre comité RH | TACAL
 - Comité de gestion – 6 septembre 2019
- **Sécurité incendie :**
 - Projet d'unité de décontamination et remplissage air programme intercoopération
 - Transmission projet de projet de résolution aux municipalités
 - Suivi dossier radiocommunication
 - Échange
- **Culture :**
 - Préparation prochain comité culturel
 - Forum patrimoine religieux
 - Suivi œuvres d'art
 - Œuvre Gare de Mont-Laurier
 - Échange Clément Desrosiers

- **Ingénierie :**
 - Dépôt au MAMH des demandes dans le cadre du programme d'Aide financière à la coopération intermunicipale

- **Stratégie jeunesse :**
 - Proposition de mise en place d'un comité jeunesse
 - Début de la coordination d'un évènement jeunesse

- **Autres dossiers et rencontres :**
 - Comité technique du FARR – 26 août 2019
 - Table des préfets – 28 août 2019
 - Rencontre avec le MAMH et les maires, mairesses, directeurs généraux et conseillers municipaux – 4 septembre 2019 à 17 h
 - Comité directeur de l'entente sectorielle bioalimentaire – 5 septembre 2019
 - Rédaction et dépôt projet FARR marketing territorial
 - Rencontre avec Zone emploi suivi dossier FARR | Marketing territorial
 - Rencontre préparatoire CISSSL avec comité travail – 22 août 2019
 - Dépôt d'une procédure contribuable
 - Échange contribuable – secteur lac Gatineau
 - Budget 2020

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15073-09-19

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 11 juillet 2019 au 10 septembre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15074-09-19

IHV - DEMANDE D'OCCUPATION DE DÉRY TÉLÉCOM

ATTENDU que la MRC possède des locaux dans lesquels DÉRY Télécom désire louer un espace, au 425, rue du Pont à Mont-Laurier;

ATTENDU que DÉRY Télécom désire louer un espace bâti dans le local;

ATTENDU le dépôt du projet de contrat de location d'espace dans un local de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le projet de contrat de location d'espace dans un local de la MRC d'Antoine-Labelle, au coût mensuel de 750 \$, et d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, un contrat de location avec les modifications nécessaires, le cas échéant, de même que tout document nécessaire, le cas échéant.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15075-09-19

**IHV - AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC POUR DES TRAVAUX SUR LES EMPRISES ROUTIÈRES**

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle entreprend la construction d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU que ce réseau sera généralement situé dans les emprises routières;

ATTENDU que ces travaux auront lieu entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 avril 2021 selon les échéanciers prévus;

ATTENDU que des travaux de construction peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que des autorisations préalables sont requises;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle se porte garante de tous les travaux exécutés par elle ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant cette période.

Il est de plus résolu que le consultant CIMA+ S.E.N.C. est autorisé pour déposer préalablement les demandes d'autorisation requise pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits.

Il est de plus résolu que la MRC d'Antoine-Labelle nomme M. Jacques Supper, directeur général adjoint par intérim ou M. Pier-Luc Pouliot, chargé de projet Internet haute vitesse, à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis au MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15076-09-19

DEMANDE DE LA CTAL - CRÉDIT-BAIL POUR PHOTOCOPIEUR

ATTENDU la demande de la CTAL à l'effet que de la MRC d'Antoine-Labelle cautionne, sur 5 ans, un montant de 8 700 \$ pour location d'un photocopieur;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de demander à la CTAL de tenter de trouver une autre alternative dans le cadre de la location du photocopieur, afin d'éviter la caution de la MRC.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY QUANT À LA
RÉFORME ÉLECTORALE**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC Domaine-du-Roy quant à la réforme électorale et décident de ne pas donner suite pour le moment et de suivre les dénouements de ce dossier.

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES MASKOUTAINS QUANT AU TRANSPORT ADAPTÉ - DEMANDE DE RECONSIDÉRATION DU PROJET DE LOI NO 17 - ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15077-09-19

APPUI À LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES - JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL CONCERNANT L'INTERPRÉTATION DU DÉLAI DE PRESCRIPTION

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au terme de la résolution CA 19-08-14-05 quant au jugement de la cour d'appel concernant l'interprétation du délai de prescription;

ATTENDU le jugement de la Cour d'appel dans la cause opposant la MRC d'Arthabaska et Sylvain Landry concernant l'interprétation du délai de prescription;

ATTENDU les impacts de ce jugement sur les instances municipales chargées d'appliquer leur réglementation, dont les règlements concernant l'abattage d'arbres et les cours d'eau;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de demander à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération des municipalités du Québec (FQM) d'analyser l'impact du jugement de la Cour d'appel concernant l'interprétation du délai de prescription et de voir à une demande de modification à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin que le délai de prescription d'un an puisse débuter à partir de la constatation de cette infraction ainsi qu'une modification à la *Loi sur les compétences municipales* pour la réglementation touchant les cours d'eau.

Il est de plus résolu de transmettre copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15078-09-19

APPUI À LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU QUANT À L'ABANDON DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENTS INTERNET HAUTE VITESSE EN MILIEU RURAL PAR BELL

ATTENDU la demande d'appui de la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) quant à l'abandon de projets de développements Internet haute vitesse en milieu rural par BELL, au terme de la résolution 2019-R-AG218;

ATTENDU que plusieurs foyers de leur territoire devaient être bientôt desservis par un projet établi par Bell, financé ensuite à un programme de subventions fédéral obtenu par l'entreprise;

ATTENDU que Bell a informé la MRC de son intention de ne pas poursuivre le projet et ayant un impact direct sur le développement de celle-ci;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et

résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans leurs démarches visant à sensibiliser le gouvernement provincial et fédéral de l'importance des solutions issues des milieux dans le cadre de l'enjeu de desserte des télécommunications.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15079-09-19

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-EST QUANT À L'EXCLUSION À LA COMPENSATION EN VERTU DE LA LOI 132 CONCERNANT LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

ATTENDU la demande d'appui reçue de la municipalité de Bolton-Est quant à l'exclusion à la compensation en vertu de la *Loi 32* concernant la conservation des milieux humides et hydriques, au terme de la résolution 2019-08-3595;

ATTENDU que les éléments soulevés dans la résolution 2019-08-3595 de la municipalité de Bolton-Est représentent une problématique bien réelle pour un ensemble de municipalités du Québec et que plusieurs de celles-ci sont interpellées par ce dossier, étant donné que les cas de cours d'eau canalisés dans des fossés sont fréquents sur les territoires des municipalités et leur stabilisation permet d'améliorer les services écologiques des réseaux hydriques;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appui la municipalité de Bolton-Est dans sa résolution 2019-08-3595 adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) relativement à l'exclusion à la compensation dans certains cas. Plus précisément, il est requis du MELCC que :

- la technique de stabilisation mécanique ne soit pas systématiquement soumise au paiement de la compensation;
- que la technique de stabilisation mécanique puisse être exemptée lorsque les fonctions écologiques sont améliorées et que les techniques de phytotechnologies ne sont pas applicables;
- que l'article 5, 2) du Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques puisse être invoqué pour exempter les municipalités.

Il est de plus résolu que la résolution soit envoyée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi qu'au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15080-09-19

APPUI À LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS QUANT À UNE DEMANDE DE CRÉDITS DISPONIBLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AU TRANSPORT ADAPTÉ (PSTA) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au terme de la résolution 19-08-224;

ATTENDU que le transport adapté constitue un service essentiel à la pleine

participation sociale et au plein épanouissement des citoyens à mobilité réduite;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 48.39 de la *Loi sur les transports*, les municipalités sont tenues d'offrir un service de transport adapté aux personnes handicapées et que les critères d'admissibilité audit service sont établis par le gouvernement provincial;

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec (MTQ) soutient le transport adapté via son Programme de subvention au transport adapté (PSTA);

ATTENDU que le PSTA prévoit des ajustements de financements suivant l'augmentation de l'achalandage et le nombre de déplacements hors territoires, mais que ces ajustements sont conditionnels à la disponibilité des crédits budgétaires;

ATTENDU qu'au cours des dernières années, les crédits budgétaires ont systématiquement été insuffisants pour l'application des modalités d'application du PSTA;

ATTENDU les coûts importants de la mise en place du transport adapté en milieu rural;

ATTENDU que l'aide financière du MTQ est insuffisante en milieu rural pour offrir un service de transport adapté efficace;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans la demande de crédits disponibles dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) du ministère des Transports du Québec (MTQ).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15081-09-19

**APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE -
SOUTIEN AUX DROITS DES MUNICIPALITÉS ET DES MRC À
LÉGIFÉRER SUR LEUR TERRITOIRE ET AIDE FINANCIÈRE POUR
LA DÉFENSE DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-
ROUGE**

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 M\$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU que les projets miniers peuvent avoir des impacts considérables sur les milieux de vie des municipalités et Villes;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle juge que les municipalités et Villes, ainsi que le milieu devraient pouvoir se concerter et donner leur avis sur ces projets qui peuvent avoir un impact considérable sur les milieux de vie des citoyens touchés;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans ses démarches visant à faire valoir que les municipalités et Villes devraient avoir le

pouvoir de choisir d'appliquer un règlement de zonage qui exclut les projets d'exploitation minière.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE CONCERNANT LE SYSTÈME MONÉTAIRE ET BANCAIRE CANADIEN

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la correspondance reçue.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15082-09-19

APPUI AU FESTIVAL DE MUSIQUE COUNTRY DE LAC-DES-ÉCORCES

ATTENDU la demande d'appui du Festival de musique country de Lac-des-Écorces dans le cadre d'une demande du programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine;

ATTENDU que la 4^e édition se tiendra du 20 au 23 août 2020 sur le site du Dôme Uniprix dans la municipalité de Lac-des-Écorces;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que le comité administratif appuie le Festival de musique country de Lac-des-Écorces dans le cadre de la demande de subvention au programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15083-09-19

DEMANDE QUANT AU DÉPÔT DE LA CANDIDATURE DU PROJET "PELLICULE PATRIMOINE" AUX GRANDS PRIX DE LA CULTURE

ATTENDU la tenue de l'événement « Les Grands prix de la culture » le 7 novembre 2019;

ATTENDU la catégorie Prix Municipal qui est attribué à une municipalité ou une MRC ayant réalisé un projet marquant dans le domaine du patrimoine et de l'histoire des Laurentides qui a eu des retombées significatives dans la communauté;

ATTENDU le projet Pellicule patrimoine, réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC d'Antoine-Labelle, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2018-2020;

ATTENDU que le projet Pellicule patrimoine est un projet de mise en valeur du patrimoine bâti et met en scène les premiers immeubles à avoir émergé sur le territoire;

ATTENDU que les objectifs du Prix Municipal sont de souligner l'excellente du patrimoine et de l'histoire des Laurentides, promouvoir les réalisations exemplaires des individus et des organismes dans le domaine du patrimoine et de l'histoire, sensibiliser les citoyens et les organismes au patrimoine et à l'histoire et augmenter la fierté des citoyens, des entreprises et des institutions envers le patrimoine et l'histoire des Laurentides;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la candidature de l'artiste en arts visuels, Mme Valérie Levasseur. à déposer le projet Pellicule patrimoine dans le cadre de la catégorie Municipal aux Grands prix de la culture et d'autoriser la directrice générale à signer les documents nécessaires au dépôt de la candidature.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC (APQ) -
SENSIBILISATION AUX CAMPAGNES ENVIRONNEMENTALES
CONTRE LE RADON ET L'HERBE À POUX**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande de l'Association pulmonaire du Québec quant aux campagnes environnementales contre le radon et l'herbe à poux et ils laisseront le choix à chaque municipalité d'y adhérer si elles le désirent.

**DÉMISSION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
TOURISME LAURENTIDES**

Les membres sont informés de la démission de M. Patrice Malo, administrateur au sein du conseil d'administration de Tourisme Laurentides.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

- **Services aux municipalités :**
 - Planification des relevés automne 2019;
 - Planification 2020;
 - 2019-NOM-07 : Réfection ch. Hêtres et Aubépine à Nominique (P&D et AO, ouverture 5 sept.);
 - 2019-NOM-04 : Mise à jour planification 2019-2020 (Réunion téléphonique 13 août);
 - 2019-LDC-04 : Réfection ch. du Lac Mallonne à Lac-du-Cerf (Surveillance, visite finale 21 août);
 - 2019-LDE-01 : Tournée des ch. municipaux et planification PAV (Visite 15 août);
 - 2019-FN-01 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme Neuve (AO arpentage et géotechnique);
 - 2019-FN-04 : Réfection ch. du Rang 4 Moreau à Ferme-Neuve (P&D);
 - 2019-FN-07 : Comptage montée Leblanc à Ferme-Neuve (Demande de prix);
 - 2019-SALDI-01 : Réfection ch. Tour-du-Lac à St-Aimé-du-Lac-des-Îles (P&D et demande d'aide);
 - 2019-KIA-01 : Réfection ch. Mont-Laurier/Ferme-Rouge à Kiamika (P&D et demande d'aide);
 - 2019-MSM-01 : Réfection ch. Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (P&D);
 - 2019-CSP-05 : Mise à jour planification 2019/2020 (Rencontre 7 août);

- 2019-CSP-03 : Réfection ch. Tour du Lac David Nord à Chute-St-Philippe (Relevé 27 août);
 - 2019-MAC-Ajout : Ponceau Lac Ouellette à La Macaza (Visite 25 juillet);
 - 2019-MAC-03 : Mise à jour planification 2019/2020 (Rencontre 26 août);
 - 2019-SAL-04 : Réfection ch. Sicotte, 7e Rang et du Lac à Sainte-Anne-du-Lac (Relevé 13 août, P&D);
 - 2019-ASC-01 : Mise à jour planification 2020 (Rencontre 28 août);
 - 2019-NDL-Ajout : Contrat gré à gré MTQ ch. du Poisson Blanc (Visite 29 août).
- **Parc linéaire :**
 - Gare phase 1 :
 - Fermeture.
 - Gare phase 2 :
 - Réunion démarrage firme (10 juillet);
 - Coordination de projet (plan d'ensemble préliminaire ±15 septembre);
 - Dérogation enseigne.
 - Pont km 198 :
 - Appel d'offres service professionnel pour AVP;
 - Ouverture, comité de sélection et octroi de contrat;
 - Préparation réunion de démarrage firme (17 septembre).
 - Travaux de remplacement tablier de pont à Lac-des-Écorces :
 - Appel d'offres (ouverture 11 septembre).
 - Travaux de réfection secteur Bellerive à Nominique :
 - P&D.
 - Travaux secteur du parc industriel à Mont-Laurier :
 - Planification aménagement paysager et clôture.
- **PISRMM:**
 - Révision du rapport d'étape #2;
 - 2^e rencontre de la Table de concertation (4 septembre).
- **Cours d'eau:**
 - 16 août : Réunion d'équipe démarrage des travaux Bissonnette;
 - 21 au 27 août : Travaux de cours d'eau Bissonnette;
 - 10 septembre : Rencontre d'équipe autorisations environnementales cours d'eau et ponceau.
- **Comités/Formations/Rencontres autres:**
 - 15 juillet : Envoie MAMH demande de coopération municipale (2);
 - 16 juillet : Formation sécurité réseau;
 - 27 août : Conseil de la MRC;
 - 6 septembre : Comité de gestion.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service. Il informe que suite au départ de M. René Raymond, M. Charly Laurin Brooks maintenant le poste classe III. Un poste classe IIM* sera ouvert incessamment pour combler le poste vacant. Cette situation affecte les soldes en mise à jour des rôles. Les membres sont également informés de la mise à jour

des rôles et revisite, d'une audition au Tribunal administratif du Québec, des demandes de révision 2019 et l'équilibrage des rôles 2020-2021 et 2022.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15084-09-19

**DÉLAI POUR REPORTER LE DÉPÔT DE CERTAINS RÔLES
D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

ATTENDU les problèmes reliés au logiciel information de Modellium;

ATTENDU le processus de modernisation des méthodes en évaluation foncière imposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

Il est proposé par M. Georges Décarie, M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1^{er} novembre 2019, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivantes :

- Lac-Saint-Paul (79105)
- Sainte-Anne-du-Lac (79115)
- Lac-Saguay (79060)

ADOPTÉE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- **Calendrier des rencontres**
 - MFFP – Bilan convention de gestion territoriale (25 juillet)
 - MERN et FQM – dossier nouvelle tarification des baux (31 juillet)
 - Conférence téléphonique problématique Pont de Fer (2 août)
 - Rencontre CLD Annie Mathieu – Plan stratégique touristique des Laurentides (21 août)
 - Comité priorités bioalimentaires (28 août)
 - Rencontre MAMH (4 sept.)
 - Préparation colloque AARQ (5 sept.)
 - Comité gestion MRCAL (6 sept.)
- **Service aux municipalités / citoyens**
 - CA SDRK et visite terrain (20 août)
 - CA PRPB (22 août)
 - CA PRMD (28 août)
 - Comité ciblé Lac du Cerf – chantier Clair (3 sept.)
- **PDZA**
 - L'ARTERRE (pour juin) : 2 adhésions, 3 suivis, 2 MAJ, 29 offres dans la banque

- **Gestion (ententes et conventions)**
 - Urbanisme :
 - dossier ville de Mont-Laurier : demande de modification au SADR
 - Cours d'eau :
 - Bissonnette (FN) : Travaux complétés (ensemencement à faire)
 - Morin (FN) : autorisation MELCC reçue, questionnements au niveau du ponceau exigé par l'ingénieur (en attente d'un retour)
 - Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)

- **TPI**
 - Forestier
 - Projet banque de terres acéricoles (MAPAQ) – volet inventaire : octroi du contrat AMGT-06-2019 (secteurs FN – KIA – NDP)
 - Contrat martelage acéricole (LSP)
 - Octroi d'un nouveau permis acéricole – secteur LDE-FN-CSP (érablière Pitre)
 - Mi-juillet : Début des travaux du chantier Gargantini du CMVRR, amélioration du chemin et récolte
 - Récupération de chablis à La Macaza
 - Visite terrain à faire près du lac David suite à la tempête
 - Foncier :
 - Autorisation émise à L'Ascension – camping des Méandres
 - Baux de villégiature :
 - Échanges FQM sur nouvelle entente de partage des revenus avec MERN et simulations de calcul
 - Tirage au sort (deux terrains dans MRCAL)
 - Bail d'exploitation de gravier Norascon - Pétition secteur Lac Gatineau

- **Aménagement du territoire**
 - Dépôt d'un projet – programme PIAAC
 - PRMHH: discussions MRC PDH, RDN et LAU – projets régionaux FARR
 - Projet de règlement sur la pratique des activités récréotouristiques dans les parcs régionaux : suivi avec MERN
 - SADR : travaux sur chapitre « Transport »
 - TNO : Projet SUMI ajout de 3 points (installation à faire), transmission aux partenaires et mise à jour en TGIRT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15085-09-19

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain contenue dans sa résolution 2019-08-2320, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications pour l'acquisition d'une banque de 5 heures pour accompagnement dans la modification règlementaire, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15086-09-19

**APPUI AU PROJET DE LOGEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE
DE LA VILLE DE MONT-LAURIER**

ATTENDU le projet de construction d'une trentaine de logements sociaux présenté par la Maison Lyse-Beauchamp qui seraient implantés sur une partie du lot 3 048 134, propriété du gouvernement provincial;

ATTENDU les besoins en logements sociaux sur le territoire;

ATTENDU la résolution de la ville de Mont-Laurier, se disant favorable à procéder aux démarches de modifications de zonage pour le lot 3 048 134 afin de permettre la construction des logements, suivant l'accord du ministère des Transports de vendre ce lot à un ou des promoteurs (19-07-445);

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'appuyer le projet de logement social sur le territoire de la Ville de Mont-Laurier présenté par la Maison Lyse-Beauchamp.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15087-09-19

**TPI | DEMANDE D'UTILISATION – SECTEUR DU CHEMIN DES 4
FOURCHES**

ATTENDU le dépôt d'une demande d'utilisation du territoire par la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK), organisme gestionnaire du Parc régional du réservoir Kiamika;

ATTENDU que la demande vise l'utilisation d'une parcelle de lot TPI situé à l'intersection de la route 117 et du chemin des 4 Fourches, municipalité de Lac-des-Écorces afin d'y installer une affiche directionnelle vers le secteur « barrage » du parc accessible via la municipalité de Chute Saint-Philippe;

ATTENDU l'importance de bien diriger les visiteurs du parc régional et de bien orienter ceux-ci afin qu'ils apprécient au maximum leur séjour dans la région;

ATTENDU que la SDRK constitue un organisme sans but lucratif et que le parc régional est une création de la MRC et qu'il y a lieu de favoriser son développement;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le service de l'aménagement du territoire à émettre les autorisations nécessaires à la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK dans le but de procéder à l'installation d'un panneau d'affichage directionnel sur le TPI. La SDRK devra s'assurer d'obtenir toutes autres autorisations nécessaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15088-09-19

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 134-52**

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-52 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-52 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15089-09-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC : RÈGLEMENT # 18-243

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 18-243 modifiant son règlement numéro 01-131 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 18-243 de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15090-09-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC : RÈGLEMENT # 18-244

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 18-244 modifiant son règlement numéro 01-133 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 18-244 de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15091-09-19

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH) DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)

ATTENDU que la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (projet de loi 132), adoptée et sanctionnée le 16 juin 2017, confie aux

MRC la responsabilité d'élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) au plus tard le 16 juin 2022;

ATTENDU qu'afin de soutenir les MRC dans la réalisation de leur projet de PRMHH, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a mis à la disposition de celles-ci, un programme d'aide financière prévoyant une aide financière de 83 300\$ à chaque MRC;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle souhaite enclencher le projet de PRMHH au cours de l'année 2020;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle autorise le dépôt de la demande de subvention disponible auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15092-09-19

**PÉTITION QUANT AU TRANSPORT LOURD SUR LE CHEMIN DU
LAC GATINEAU**

ATTENDU la pétition quant au transport lourd sur le chemin du Lac Gatineau, reçue à la MRC d'Antoine-Labelle le 3 septembre 2019;

ATTENDU que les motifs évoqués de cette pétition sont :

- Le bruit et la poussière limitant des activités quotidiennes;
- Le chemin étroit et la vitesse des camions menaçant la sécurité des résidents;
- La pollution environnementale et sonore produite par ce transport;
- Perte de jouissance de la vie;
- Santé mentale et physique directement hypothéquée;
- La valeur des propriétés grandement diminuée.

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la pétition quant au transport lourd sur le chemin du lac Gatineau.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15093-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JUILLET ET AOÛT 2019

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8155 à 8177, totalisant 15 520,87 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2019.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO,

portant les numéros 8178 à 8205, totalisant 26 835,98 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15094-09-19

REGISTRE DE CHÈQUES FONDS DE PARC DES TNO - AOÛT 2019

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre de chèques Fonds de parc des TNO, portant le numéro 26, au montant 10 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15095-09-19

DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE BAIL AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN) : LETI LAC IROQUOIS

ATTENDU la nécessité de procéder à l'agrandissement du lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) du secteur Lac Iroquois afin de répondre aux besoins;

ATTENDU que le LETI se situe sur le territoire public sous la juridiction du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et que le bail n° 61193 autorise la MRCAL à maintenir ces installations;

ATTENDU que le projet d'agrandissement du site nécessite l'agrandissement de la superficie du bail et qu'une demande à cet effet doit être déposée auprès du MERN;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt de la demande d'agrandissement du bail n° 61193 auprès du MERN et d'autoriser M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, ou à son défaut, Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du même service, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents requis à ces fins.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15096-09-19

RÔLE D'ÉVALUATION 2020 DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

ATTENDU le dépôt du rôle 2020 des territoires non organisés (TNO);

ATTENDU les discussions concernant l'inscription aux rôles des organisations gestionnaires des Zecs (OGZ);

ATTENDU la position de l'évaluateur de la MRC et les discussions avec le procureur de la MRC dans ce dossier;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de maintenir la façon de procéder de la MRC d'Antoine-Labelle quant aux organisations gestionnaires des Zecs (OGZ) afin que celles-ci soient considérées par le service d'évaluation foncière comme occupants de terres publiques.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

REPRÉSENTANT AU SEIN DU COMITÉ D'ANALYSE DE LA POLITIQUE DE PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

ATTENDU que Mme Marie-Hélène Gaudreau représentante actuellement le milieu communautaire au sein du comité quant à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que cette dernière est officiellement candidate aux élections fédérales pour le Bloc Québécois;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de remplacer temporairement Mme Marie-Hélène Gaudreau par Mme Kim Elbilialia et ce, pour la prochaine analyse au comité de quant à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC d'Antoine-Labelle qui aura lieu en octobre 2019.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- **Rapport sur les travaux du SGIRN**
 - 19 juin : Tenue de la cinquième rencontre conjointe des TGIRT, qui a eu lieu à Rivière-Rouge;
 - Juillet et août : Rédaction du rapport de consultation publique du PAFIO des UAF 064-71,64-52,61-51;
 - 19 juillet : Réception de la lettre d'annonce de l'enveloppe budgétaire du PADF 2019-2020;
 - Août : Rédaction et signature des ententes de financement du PADF avec les promoteurs;
 - 6 août : Réception de la lettre confirmant que tous les éléments de la reddition de comptes du PADF 2018-2019 ont été jugés conformes, accompagnée du chèque du dernier versement;
 - 5 septembre : Participation à la cinquième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, à la MRC des Laurentides;
 - Préparation de la sixième rencontre du comité des chemins, qui aura lieu le 11 septembre prochain;
 - Préparation de la sixième rencontre conjointe des TGIRT, qui aura lieu le 8 et 9 octobre prochain à Ste-Véronique;
 - En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 25.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**